

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU 23 MAI 2020**  
**MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

*Présents :*

*Francis MERILLOU, Maire sortant.*

*Le Conseil Municipal : Didier MARC, Christophe BOURDIER, Gilles DELMARES, Christian GARRIGUE, Étienne GAVOUYERE, Isabelle GENSOU, Patricia LETELLIER, Stéphanie MODOLO, Jean-Philippe PEYROT, Berry VOS, Catherine VAILLANT.*

*Monsieur MERILLOU maire sortant préside la séance.*

*Sont nommés pour la présente séance, Secrétaire Catherine VAILLANT, et Assesseurs Christophe BOURDIER et Christian GARRIGUE.*

**I. Prise de parole de Francis MERILLOU, Président de la séance :**

*« En tant que Maire et Président de séance, j'ouvre cette réunion dont la tenue a pour objet d'élire le nouveau Maire de PAUNAT. Aujourd'hui PAUNAT tourne une page, nous allons en effet procéder au vote en vue d'élire le nouveau Maire pour les six prochaines années. »*

Le vote est organisé par Francis MERILLOU ; Chaque conseiller vote à bulletin secret et Francis MERILLOU procède au dépouillement.

-Onze votants, onze voix pour le candidat Didier MARC, élu donc à l'unanimité nouveau Maire de PAUNAT.

*« Je te remets l'écharpe de Maire, ainsi que les clés de la Mairie ; pour des raisons personnelles de santé, je suis obligé de me retirer et vous souhaite bon courage et bonne chance dans l'exercice de vos nouvelles fonctions ».*

Francis MERILLOU quitte alors la salle de réunion en saluant le Conseil Municipal.

**II. Prise de Parole de Didier MARC, nouveau Maire de PAUNAT :**

*Voir en pièce jointe le discours d'investiture*

**III. Election des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> Adjoints du Maire :**

Didier MARC propose que seuls deux adjoints soient élus, nombre suffisant pour une gestion efficace des dossiers :

-En Premier Adjoint, pour l'administration du Personnel, l'Associatif, « l'humain » le Maire présente la candidature de Stéphanie MODOLO. En Deuxième Adjoint, et pour les affaires de Patrimoine, « du Matériel », la candidature de Jean-Philippe PEYROT.

Nous procédons aux deux votes successivement. Au dépouillement, Stéphanie MODOLO est élue par onze 11 votes pour, soit l'unanimité, 1<sup>ère</sup> Adjoint au Maire de PAUNAT. Remise de l'écharpe tricolore par Didier MARC à Stéphanie MODOLO.

- Jean-Philippe PEYROT est élu 2<sup>nd</sup> Adjoint au Maire de PAUNAT avec 10 votes pour et 1 blanc.

Un arrêté de Didier MARC détaillera ces spécifications définies pour chacun des Adjointes .

#### **IV. Distribution des Documents de travail :**

La nouvelle Municipalité est élue ; une prochaine réunion du Conseil Municipal sera tenue pour la répartition des délégations.

L'attribution définitive des répartitions des compétences, ainsi que la Charte de l'Elu local sont distribuées. De même pour le projet de Règlement Intérieur rédigé par Didier MARC. Ces trois documents sont approuvés par les membres du Conseil Municipal, après lecture faite par le maire.

#### **V. Actualités Diverses :**

Après ces deux derniers mois de confinement, quelques petites actus sont échangées pour information.

- La société Sobeca est intervenue dans le centre bourg pour réparer les dégâts occasionnés par leur travaux d'électricité.
- Fermeture des Ecoles : le Maire s'interroge sur une possibilité de réouverture début Juin !
- Deux citoyens se sont portés volontaires pour participer à une opération de nettoyage ou de sauvegarde de la nature de PAUNAT. Ces propositions ne sont sans doute pas isolées et vont être retenues par le CM.
- Une opération de réfection d'un parapet est prévue sur la RD2 par le Département ;
- Poubelles de PAUNAT : il y a « confusion » régulière entre les poubelles et une déchetterie dans les points de collecte. Ce problème récurrent sera à traiter sérieusement .
- Toutes les manifestations festives et culturelles de Musique en Sol et du Comité des Fêtes ont été annulées et reportées pour cet été.

#### **III. Clôture de la réunion :**

Date est prise pour la prochaine tenue de réunion du Conseil Municipal le mardi 2 JUIN 2020 à 20h Salle des Fêtes de PAUNAT. Un pot simple sera organisé à la suite de cette réunion de travail.

**FIN.**

Chers collègues,

Tout d'abord merci de la confiance que vous venez de me témoigner, merci pour votre investissement sincère dans la campagne qui a abouti à notre large succès.

Après ces 2 mois de confinement un peu frustrants, c'est un moment fort pour notre équipe et c'est avec une certaine émotion que j'accède à ces nouvelles fonctions.

Ce mandat de maire c'est pour moi celui de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient.

En ce jour particulier, je voudrais saluer le travail de mes prédécesseurs et de leurs équipes et exprimer ma gratitude aux Paunatoises et Paunatois qui nous ont soutenus.

Désormais en responsabilité, il revient à chacun d'entre nous dans le domaine de compétences attribué d'honorer son mandat au nom de l'intérêt général.

Etre disponible, à l'écoute, recueillir les attentes, il n'ya pas de mandat municipal sans proximité.

J'ai confiance en ce groupe que j'ai constitué riches de nos différences, de nos vécus, de nos expériences diverses .Nous pourrons ainsi alimenter nos débats pendant les 6 prochaines années.

Malgré cette crise et le retard dans notre prise de fonctions, je pense que les 2 axes principaux de notre programme doivent être maintenus pour dessiner l'avenir de notre village :

- La sauvegarde, l'entretien, l'embellissement de notre patrimoine dans une logique de protection de l'environnement.
- Le développement de la vie associative et le renforcement du vivre ensemble

Sur ce dernier volet la crise sanitaire, le confinement et ses conséquences ont fait apparaître les différents réseaux d'entraide qu'il faudra sans doute renforcer.

Dès le mois de juin, nos différents engagements trouveront une traduction concrète dans l'élaboration du budget .Vous savez que la situation financière de la commune est saine mais nous devons nous attendre pour 2020 à une diminution des recettes liée aux effets de la crise.

Bien entendu vous serez associés à la construction de ce premier budget qui devra marquer une rupture réelle et la traduction du changement d'équipe.

Gérer avec rigueur nos finances, c'est rationaliser nos dépenses, agir en toute transparence et surtout rendre compte.

En juin, je ferai le point avec les adjoints pour le lancement des groupes de travail.

Nous avons 6 ans pour réaliser nos projets ! Même si jecomprends l'impatience de certains j'insiste sur le fait que les travaux au sein des groupes doivent être organisés et partagés.

Ils doivent bien évidemment être validés par le maire et l'adjoint compétent puis soumis au conseil qui reste l'instance de décision et d'évaluation.

Lors d'un prochain conseil nous examinerons les délégations au maire, aux adjoints, les indemnités et la composition des commissions ouvertes aux habitants.

Mobilisés et réactifs, nous réussirons.

Nous allons procéder à l'élection des adjoints :

Vote sur le nombre d'adjoints : 2 me semblent suffisants.

Je vous propose 2 conseillers ayant déjà de l'expérience municipale, avec en charge chacun 1 axe de notre projet :

Stéphanie MODOLO en 1<sup>ère</sup> adjointe sur l'administration, le personnel et les aspects relationnels.

Jean Philippe PEYROT en 2<sup>ème</sup> adjoint sur le patrimoine et les aspects techniques et matériel.